



Agrandissement de l'ENAP : enfin la fin du moratoire sur l'encellulement individuel en formation ?

Les organisations professionnelles siégeant au CT SPIP ont été conviées la semaine passée à une réunion de présentation du projet d'extension de l'ENAP. Un projet à 60 millions d'euros, visant à adapter les capacités de l'école aux recrutements prévus sur les 5 prochaines années. **A l'horizon 2022, de nouveaux locaux pédagogiques et un nouveau village d'hébergement devraient ainsi sortir de terre sur site.** Dans l'attente de ces nouveaux bâtiments des modulaires destinés à l'enseignement vont être ajoutés à ceux déjà existants.

On sait l'ENAP saturé depuis plusieurs années et les conditions d'accueil des élèves et stagiaires fortement dégradées. Actuellement les périodes de scolarité à l'ENAP sont synonymes de promiscuité et d'hébergements vieillissants et mal entretenus, de chambre doublée de manière quasiment systématique, d'infantilisation sur le campus, de dépenses financières notamment liées au fait que les repas soient désormais à la charge, en tout ou partie des agents, de retard de remboursement des frais de stage...

Un accueil des nouveaux collègues au sein de l'administration qui laisse rêveur et qui a peut être pour objectif de les préparer à la réalité des terrains ??

Pour la CGT il est grand temps de faire évoluer cette situation et d'arrêter de calquer le fonctionnement de l'ENAP sur les établissements!

Le projet d'agrandissement à l'étude est l'occasion d'enfin apporter des réponses réelles à ces problématiques, alors que :

-> La question de la création d'espaces de cuisine n'avait jusqu'ici pas été mise en œuvre. La CGT s'est attachée à rappeler que cela représentait une alternative indispensable lorsqu'on retire aux élèves la prise en charge du repas du soir.

-> Le nouveau village devrait de bénéficier de chambres plus grandes. Est il bien utile de vous dire que cette amélioration n'est prévue que dans la perspective qu'elles soient toutes doublées ? Si un retour à l'hébergement individuel dans les autres bâtiments est pour l'heure évoqué, cette perspective paraît peu crédible à ce jour.

-> Si les exigences liées à l'investissement des personnels dans une formation rémunérée sont normales, il est indispensable de considérer également que celles ci ne s'appliquent pas 24h/24. Les élèves sont hébergés sur le site certes, ce n'est pas pour autant que le RI à peine discuté et amendé doit dicter leur comportement à tout heure et dans tous les domaines. On ne peut pas prétendre vouloir former des professionnels responsables en les infantilisant tout au long de leur scolarité.

La CGT insertion Probation invite donc tant la direction de l'ENAP que les services de l'Administration Centrale chargés de son agrandissement à se saisir de ces problématiques afin d'offrir aux personnels des conditions de formation dignes de ce nom !

A Montreuil le 13/07/2018

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>